

FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL

Dans la continuité des centres d'été, La Communauté de Communes Avre Luce et Moreuil organise du lundi 23 au vendredi 27 février 2015 un accueil de loisirs jeunes ouvert aux 11 / 17 ans. Cet accueil se déroulera à l'espace Anne Frank à Moreuil.

LES HORAIRES :

l'accueil se fera de 10 h à 18 h 00 au CAJ
Votre enfant aura la possibilité de se restaurer à la cantine

Au programme

sorties

Atelier cuisine, activités sportives et atelier culturel

Inscriptions :

Les permanences d'inscriptions se dérouleront du 3 au 17 février 2015 les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

A la CCalm, 144 rue du Cardinal Mercier 80 110 Moreuil.

Les tarifs :

Tarifs Participations Familles	Jeunes de la CCALM	Jeunes extérieurs à la CCALM
Quotient familial inférieur à 551	30 € par semaine et par jeune	60 € par semaine et par jeune
Quotient familial compris entre 551 et 950	32.50 € par semaine et par jeune	65 € par semaine et par jeune
Quotient familial supérieur à 950	35 € par semaine et par jeune	70 € par semaine et par jeune
Le tarif par jeune et <u>par repas</u> est de 3.00 €		

MERCI DE JOINDRE VOTRE DOSSIER ANNUEL 2015 (disponible dans votre mairie)

Joindre au dossier :

- Une photocopie du carnet de santé ou certificat de vaccination du jeune
- Un certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité
- Une photocopie de la carte loisirs de la CAF (si vous en bénéficiez).



Les horaires des cars pour le transport journalier :

Les horaires vous seront communiqués par téléphone à la fin du délai d'inscription.

*En vous remerciant de votre confiance et de votre compréhension.
En souhaitant d'ores et déjà d'agréables moments de loisirs à vos enfants.*



Je soussigné(e) Madame, Monsieur,....., responsable légal du jeune (Nom, Prénom).....
Souhaite inscrire mon enfant à l'accueil de loisirs jeunes de la CCALM en février :

- du 23 au 27 février 2015 restauration avec transport par car

Je suis joignable par téléphone au/...../...../...../...../ et par email à l'adresse suivante (commune concernée)

